

**CALLOU Jacques Léon**

- Registre des actes de décès de la ville de Brest, Année 1932, Vol. III., f° 91, acte n° 1.228.

N° 1228

**Jugement constatation** mil neuf cent trente deux  
de décès heures Callou minutes des Jaquebot  
" Georges Philippart". Extrait des minutes  
du Greffe du département Tribunal civil de  
Première Instance de l'arrondissement de  
Saint-Bazaire. D'un jugement rendu à la suite  
de Monsieur le Procureur de la République  
près le Tribunal civil de première instance  
de l'arrondissement de Saint-Bazaire, le vingt  
six novembre mil neuf cent trente deux,  
domicilié & enregistré, il a été extrait ce qui suit:  
est devant le Tribunal, etc... Déclare constant  
à la date du seize mai mil neuf mil neuf cent trente deux  
cent trente deux heures le décès en mer de minutes Callou Jacques  
sur la déclaration de Siéon, né à Morgency, le vingt et un août  
mil neuf cent sept, de Siéon Charles et de Séverine Marie-  
Reine, enseigne de vaisseau, passager à bord du "Georges-  
Philippart", domicilié à Brest. Ordonne que  
qui, lecture faite, a signé avec nous le présent jugement sera  
ajouté au Maire de Brest, Officier de l'Etat civil par délégation, transcrit  
sur les registres des décès de l'année courante de la Commune  
de Saint-Bazaire, port d'armement du "Georges Philippart."

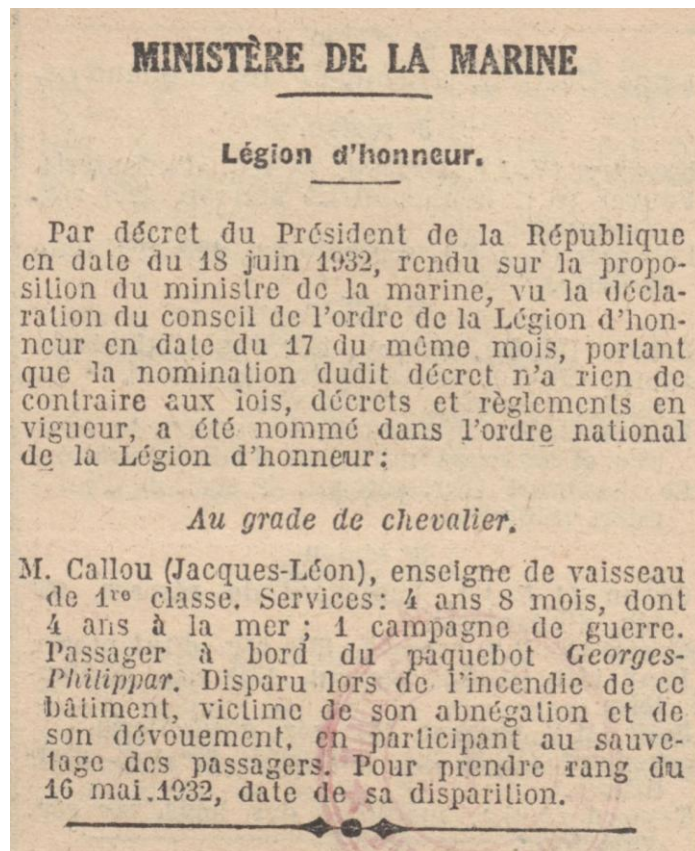
---

N° 11

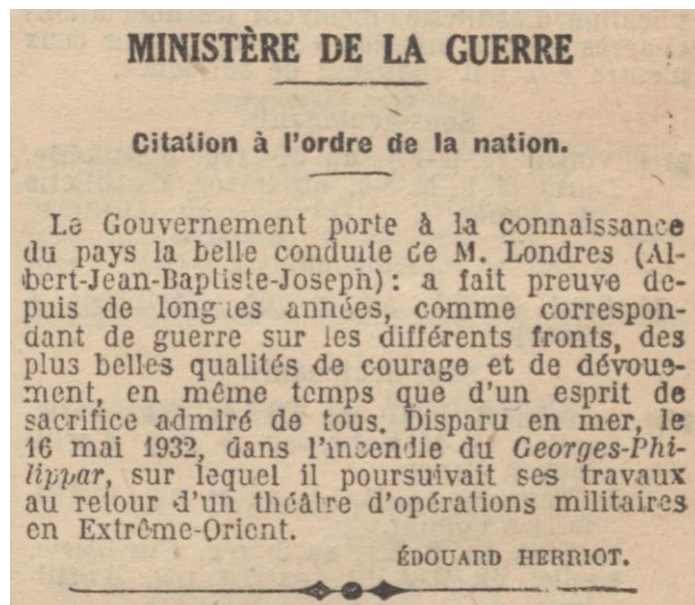
et des Communes qui furent lieux mil neuf cent trente deux  
& de dernier domicile des minutes du naufragé.  
Que mention de ce jugement sera faite en marge  
de l'acte le plus rapproché en date  
du seize mai mil neuf cent trente deux,  
tant sur le double qui existe à la Mairie  
de Saint-Bazaire, et aux Mairies des lieux de  
domicile que sur celui déposé aux Greffes des  
divers Tribunaux intéressés  
qui enfin le présent jugement sera écrit  
& expédié sur papier libre et enregistré  
est devant gratuit, le tout aux fins d'ordre public.  
Ainsi donné le juge et prononcé, etc... mil neuf cent trente deux  
Pour heures extrait conformément minutes Le Greffier du  
sur la déclaration de Tribunal, signé: M. L. B.  
Transcrit le vingt neuf décembre mil neuf cent  
trente deux, à neuf heures trente minutes par  
qui, lecture faite, a signé avec nous Jules Guillen  
Ajouté au Maire de Brest, officier de l'Etat civil par délégation.

*Jules Guillen*

• *Journal officiel* du 20 juin 1932, p. 6.096.



• *Journal officiel* du 14 août 1932, p. 8.871.



• *Journal officiel* du 18 août 1932, p. 9.018.

Par décret du 16 août 1932, rendu sur la proposition du ministre de la guerre; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été attribuée à titre posthume à :

M. LONDRES (Albert-Jean-Baptiste-Joseph) : a fait preuve depuis de longues années comme correspondant de guerre, sur les différents fronts, des plus belles qualités de courage et de dévouement, en même temps que d'un esprit de sacrifice admiré de tous.

Disparu en mer, le 16 mai 1932, dans l'incendie du *Georges-Philippart*, sur lequel il poursuivait ses travaux, au retour d'un théâtre d'opérations militaires, en Extrême-Orient. A été cité.

---